
Interventions Syndicalistes

Numéro 0 – 09/04/2024

Sommaire

- Interventions Syndicalistes, présentation
- A quand la victoire ? Billet d'actualité
- « Le syndicalisme est politique », note de Lecture par Jean Gersin
- Remarques de Luigi Milo sur la recension de Jean Gersin
- « Nous ne trierons pas nos élèves ». Certes, mais comment ?, par Vincent Presumey
- Appel à souscription pour la publication des actes du colloque Gilbert et France Serret

Interventions syndicalistes. Présentation.

[Aplutsoc](#), lors de son AG mensuelle du 2 avril dernier, a fait le bilan, positif, de la réunion-débat que nous avons organisée sur les questions du syndicalisme, le mercredi 27 mars.

Prés d'une vingtaine de participants, dont plusieurs militants ayant parfois des responsabilités à la CGT, la FSU, Solidaires et FO.

Une discussion « partie dans tous les sens », ce qui est normal pour une première réunion de ce type depuis longtemps, d'où est sortie le projet de réaliser un petit bulletin de discussion en vue de former un réseau politique de militants présents dans différents syndicats et soucieux d'aider notre classe à GAGNER, que ce soit dans chaque lutte revendicative aussi bien que sur le plan le plus général.

Plusieurs thèmes ont été dégagés sur lesquels des camarades, membres ou non d'Aplutsoc, ont envisagé de travailler : le financement des syndicats aujourd'hui, en relation avec leur fonctionnement et leur rapport à l'État, aux institutions internationales et au patronat ; la question de la réunification syndicale en France aujourd'hui et les discussions actuelles CGT/FSU ; ce qu'est l'indépendance syndicale, la solidarité internationale (Ukraine, Palestine) et, bien entendu, comment gagner ...

L'onglet nouvellement créé sur notre site, [Interventions syndicalistes](#), vise donc à engager par écrit le débat sur ces questions. Nous discuterons à notre prochaine réunion thématique sur ce sujet, le mercredi 17 avril, des possibilités et de la manière de réaliser un bulletin.

Pour télécharger et lire ce bulletin : [Interventions syndicalistes](#)

Pour participer à nos réunions autour de ce bulletin, envoyer des contributions :
nous contacter à notre adresse mail aplutsoc@netc.eu

A quand la victoire ? Billet d'actualité

On accordera à Philippe Poutou que lui n'est pas passé à autre chose. Un an après la bataille des retraites, il pose dans une pleine page du *Monde Diplomatique* d'avril 2024 une question qui est celle de nombre de syndicalistes et de militants. Parmi eux, ceux des générations qui n'ont connu que des défaites et des reculs sociaux, la posent avec le plus d'entêtement : « *Mais que faut-il faire pour gagner ?* »

Philippe Poutou commence par rappeler comment la victoire semblait possible début 2023 lorsque le gouvernement Macron – Borne dévoila son projet de reculer de 62 à 64 ans l'âge de la retraite. La puissance du mouvement social, l'unité de l'intersyndicale, la popularité de la protestation. « *Néanmoins les grèves ne durent pas et la « réforme » passe. Pourquoi ? Et quelle leçon en tirer quand on est à la fois militant révolutionnaire et ancien responsable syndical ?* » demande-t-il.

Il n'est jamais trop tard pour réfléchir. A condition que les bilans des combats soient mieux éclairés par la mémoire des faits que par des bougies. Dans cet anniversaire de la bataille des retraites, la bougie crée de vastes zones d'ombre.

« Durcir les revendications »

Philippe Poutou déduit du fait que l'unité sur le refus de l'âge de départ à 64 ans n'a pas gagné qu' « *il aurait été plus cohérent et plus mobilisateur de hausser les objectifs et de durcir les revendications* » en exigeant la Sécurité sociale généralisée, la redistribution des richesses, le salaire à vie, la réduction du temps de travail, etc. « *avec le principe de conquérir le contrôle et le pouvoir sur l'économie contre le bazar capitaliste* ».

Cette tactique du fourre-tout revendicatif pour aussi radicales qu'apparaissent les revendications est fréquemment celle mise en œuvre par les directions syndicales, jamais avares de « propositions » pour discourir sur autre chose. Une autre indemnisation du chômage, une retraite du deuxième millénaire, un nouveau statut du travail salarié, les 32 heures, etc. alors que les chômeurs sont dépouillés, les vieux sommés de travailler, les jeunes livrés à prix cassés aux employeurs, les précaires stigmatisés. La question des retraites n'a pas échappé à cette tactique. Alors que la « réforme » était bien connue depuis l'automne 2022, Macron ouvrait trois cycles de discussions avec les « partenaires sociaux » et jusqu'au 10 janvier 2023 les dirigeants syndicaux poursuivaient le « dialogue ». A cette date le projet Macron -Borne officiellement publié, les directions syndicales appelaient enfin à la mobilisation mais aucune ne parlait d'exiger le retrait du projet Macron. Le 19 janvier, nous étions plus de deux millions de manifestants, salariés, privés d'emplois, retraités, jeunes. Le 19 janvier, tous ensemble, les manifestants ont eux -mêmes choisi le mot d'ordre qui allait cadrer la bataille. « *La réalité est revenue au premier plan : l'immense majorité ne veut pas de la politique de Macron et des patrons. Nous étions là pour le RETRAIT de leur loi anti-retraites et le retrait est devenu le mot d'ordre de l'intersyndicale au soir du 19 janvier* » (tract APLutSoc 25 janvier 2023)

Ce mot d'ordre n'est donc pas venu d'en haut, ce **Retrait !** n'est pas venu de ce que Philippe Poutou qualifie non sans raison d'organisations « *trop engluées dans la routine d'un dialogue social qui n'existe plus depuis longtemps* ». Il est venu des grévistes, des manifestants qui l'ont imposé parce qu'il était le seul à les unir. Le retrait de la « réforme » phare dont Macron avait fait

l'emblème de sa présidence est-il une revendication moins radicale ? L'affrontement avec l'exécutif qu'il suppose est-il une perspective peu offensive ? A l'inverse, l'« autre partage des richesses », « la conquête du pouvoir sur l'économie », etc. restent pour le salarié qui perd deux ans de sa retraite, des promesses que ceux qui ne savent pas obtenir le retrait du projet Macron seront bien incapables de tenir.

« L'inertie syndicale »

Les directions des confédérations syndicales sont loin d'être inertes comme le leur reproche Philippe Poutou. Répétons-le, elles ont déployé une intense activité pour dissimuler pendant tout l'automne 2022 toute la réalité du projet Macron-Borne derrière leur participation unanime et assidue au dialogue social. Des semaines de concertation avec Borne et Dussopt au Ministère du travail. Le 8 décembre encore, cela fait une semaine que la Première ministre a annoncé le recul de l'âge de la retraite mais les dirigeants syndicaux vont tous à Matignon faire des propositions. La scène se reproduit les 3 et 4 janvier où chacun joue son rôle de « partenaire social »

Le corollaire du dialogue sur les projets de Macron ce sont les obstacles dressés contre l'aspiration du mouvement profond à l'affrontement avec Macron et son exécutif : De janvier à mai l'Intersyndicale convoque 13 journées d'actions dont la critique semble échapper à Philippe Poutou. Sauf sur un aspect, leur manque de radicalité : « à côté de ces formes de mobilisation pacifiques et rassembleuses il faut réfléchir à l'utilisation et à la généralisation de formes de combat plus radicales, voire plus violentes. »

Reconductible ou générale

En complément de la journée d'actions (le pluriel est de rigueur dans les appels) la grève reconductible est la forme privilégiée par les directions confédérales pour faire obstacle à la montée vers la grève générale. Cette autre réalité paraît également échapper à la critique puisque l'article « *Mais que faut-il faire pour gagner* » considère que grève générale et grève reconductible, c'est la même chose.

Ainsi Philippe Poutou observe : « *Lors des mobilisations précédentes (2010, 2016...) l'absence de grève générale était mise sur le compte d'une intersyndicale frileuse qui n'y appelait pas. Cette fois c'est différent : les appels à bloquer le pays, les encouragements à la grève reconductible ont bien été lancés.* »

Le 11 février et surtout le 16 février des journées d'actions moins suivies traduisent l'intuition collective que les journées dites *saute-mouton* ne suffiront pas à battre Macron. L'Intersyndicale décrète alors un « durcissement du mouvement ». Il ne s'agit surtout pas d'un appel à la grève générale comme le précise immédiatement le secrétaire général de la CFDT Laurent Berger mais « de mettre le pays à l'arrêt » tandis que les dirigeants de la CGT appellent à la grève reconductible dans quelques secteurs où la combativité des salariés est traditionnelle : les transports et l'énergie, ce qui avait d'ailleurs, contrairement à ce dont se souvient Philippe Poutou, été le cas en 2010 à la RATP et à la SNCF.

La grève reconductible souffre par rapport à la grève générale de plusieurs faiblesses. Elle se décide par entreprise, voire par site comme dans les raffineries, et sur un calendrier qui n'est pas non plus celui du *tous ensemble*. Mais elle porte aussi en elle-même son contraire immédiat, l'arrêt de la

grève. La grève reconductible fait peser en permanence sur les plus combatifs, quand l'isolement devient insupportable et la victoire douteuse, le vote de la reprise, le fameux *il faut savoir arrêter une grève*. De fait comme le note Philippe Poutou les grèves reconductibles ont été « *sans grand succès* » .

Au contraire, la grève générale c'est la grève jusqu'à la satisfaction de la revendication, en l'espèce jusqu'au *Retrait*, les comités de grève avec les syndicats porteurs de ce mandat, s'organisent pour l'étendre, pour la fédérer localement et nationalement. Le comité national de la grève générale s'oppose de fait au gouvernement Borne-Macron non pas pour mettre la France à l'arrêt mais pour créer le mouvement vers d'autres institutions, un autre gouvernement, une autre république.

N'est-ce pas pourquoi les dirigeants de la CGT (et d'autres) ont l'habitude de le répéter « *la grève générale ne se décrète pas* », pour mieux décréter d'autres formes d'actions qui ont fait preuve de leur efficacité à accompagner les reculs sociaux depuis le tournant de la rigueur de mars 1983. Mais ils n'hésitent pas non plus à décréter des actions moins radicales encore comme une pause de la mobilisation ou une suspension du mouvement comme l'a fait Philippe Martinez, en pleine journée d'actions et alors que se tenait le 53^{ème} congrès de la CGT à Clermont-Ferrand. La sanction ne s'est pas faite attendre le bilan d'activité de Martinez a été rejeté, sa succession, préparée par lui de longue date, mise en minorité. Aucun bilan ne peut exonérer la direction de la CGT de ses responsabilités dans l'échec du mouvement. Les délégués au 53^e congrès ne l'ont pas fait.

Redonner confiance.

La radicalité que Philippe Poutou appelle de ses vœux servirait à redonner confiance. Mais qui détruit la confiance ?

Dans la bataille des retraites de 2023 l'Intersyndicale, en exigeant finalement le *Retrait* du projet de loi et en maintenant son unité sur cette revendication a contribué à construire une confiance que la mobilisation a développée dans tout le pays, étonnée elle-même de sa puissance, jusque dans les sous-préfectures.

Mais l'Intersyndicale en faisant obstacle à la centralisation de cette mobilisation, en évitant toute manifestation centrale à Paris vers les lieux du pouvoir, en substituant à la puissance d'un appel à la grève générale des stratégies diverses, (le RIP, la motion de censure, la loi du groupe LIOT, la saisine du Conseil constitutionnel...) a miné la confiance du mouvement social car ces substituts ont tous un point commun : dessaisir les travailleurs de leur combat au profit d'illusions sur les institutions de la V^e République.

Pour que les manifestants et les grévistes se saisissent de leur mouvement et portent la cohérence de l'exigence du *Retrait* jusqu'à l'affrontement avec Macron, redonner confiance est bien une nécessité première. C'est dans cette perspective que des syndicalistes et des militants ont avancé la proposition de la manifestation centrale à Paris vers l'Assemblée nationale et l'Élysée. C'est cette perspective que le NPA (celui de Philippe Poutou) a mis en avant à partir du 16 mars 2023 : « *Il faut une manifestation nationale à Paris pour contester politiquement et massivement la réforme et le pouvoir* ». Selon le député LFI François Ruffin, « ... *il va falloir que la France des sous-préfectures monte à la capitale pour une manifestation nationale.* ».

APLutSoc avait publié un tract dès le 19 janvier 2023 : (...) « *S'il y a cette perspective de victoire les grèves démarreront. Il ne s'agit pas de reconduire d'une journée d'action à une autre, il s'agit de gagner. La voie de la victoire, c'est tous ensemble par la grève, on va là où cela se décide : à l'Assemblée le 6 février ! A Matignon ! A l'Élysée !*

Réunissez-vous en AG dans les entreprises, services, chantiers, établissements le 31 ! Exigeons, forts de notre unité, la montée à Paris dès le 6 février ! »

Et tout au long de la bataille des retraites les pages d'APLutSoc ont développé cette proposition, notant son bon accueil dans les rassemblements, sa reprise par des syndicats, d'autres s'y opposant au nom des grèves reconductibles, d'autres voulant y voir un évitement de la grève générale. Pourtant la perspective est claire : « *Car le sens obligé d'une manifestation centrale est l'affrontement avec Macron. Tel est le contenu politique des grèves : c'est pour cela qu'il ne suffit pas, si l'on veut vraiment la grève générale, de dire « grève générale », il faut exprimer cette direction qui permet et libère la grève politique* » (Édito Aplutsoc 24 mars 2023).

Indépendance et démocratie syndicales

Que faut-il faire pour gagner ? En fait tout au long de cinq mois de lutte, tous ont eu le temps de se poser la question. Et des propositions ont émergé.

Philippe Poutou met en avant les changements sociologiques et économiques intervenus dans la structure du salariat et ses conditions de travail pour expliquer que des raisons objectives font que *toujours les même gagnent* et que la grève générale qu'il assimile à la grève reconductible sera dorénavant, sinon impossible, du moins *un évènement d'exception*. La période serait aux luttes offensives cadrées par des revendications offensives et des actions radicales.

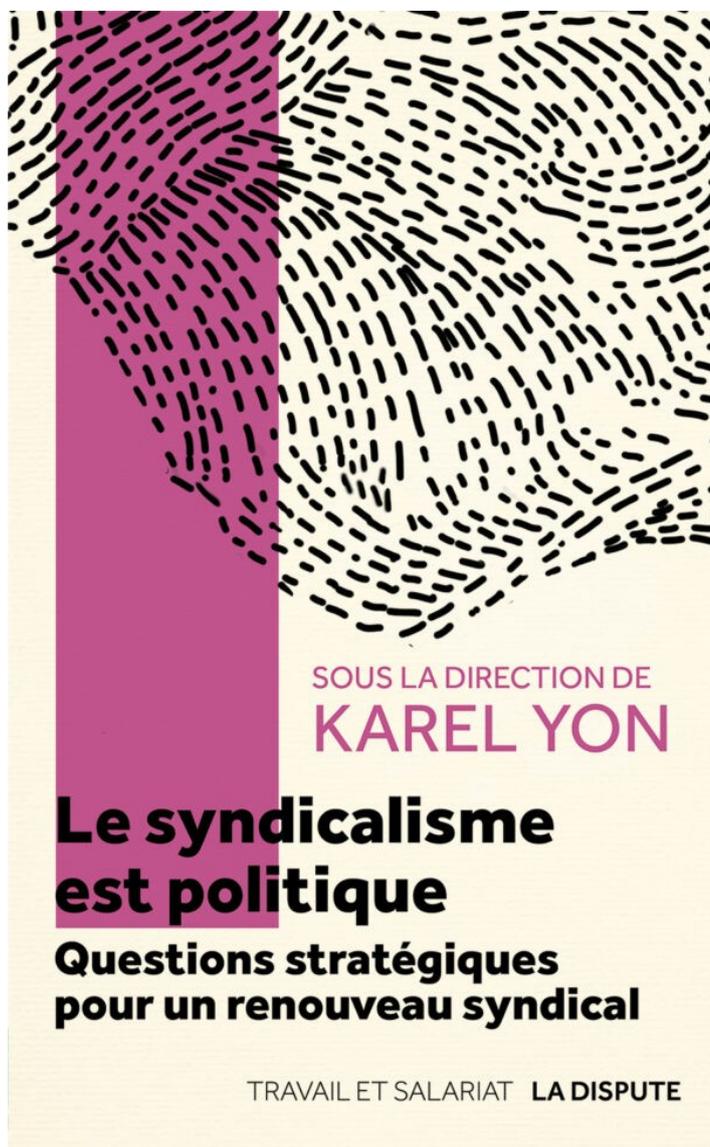
Mais l'on peut aussi penser que toutes les ruses déployées pour empêcher la grève générale d'éclater montrent, a contrario, qu'elle est toujours perçue par tous les tenants de l'ordre bourgeois, où qu'ils campent, comme le risque majeur de la période. Et si l'on cherche à rompre avec le prétendu dialogue social, le syndicalisme d'accompagnement, la confiance dans les institutions du régime, quoi de plus radical que d'aller chercher Macron par millions sur les lieux de son pouvoir. Les GJ à la radicalité desquels se réfère Philippe Poutou ne faisaient pas autre chose.

Pour débattre de toutes ces propositions il y a les colonnes de nombreux sites et journaux mais il y a aussi toutes les instances de nos syndicats et de nos organisations. L'exigence de la démocratie ouvrière, de la démocratie syndicale, du libre débat, sont les premiers outils de la radicalité à faire vivre. La question de l'indépendance de nos syndicats vis-à-vis de l'État et du Medef est la condition de tout affrontement sans concession avec l'exécutif. Il nous faudra bien examiner les modes de leur financement quand on sait que les cotisations n'en représentent qu'une faible partie.

C'est dans l'intention de sortir de la série des reculs sociaux, d'affiner analyses et propositions, de leur donner plus d'échos, de suites favorables et de poids objectif, qu'APLutSoc a prévu d'ouvrir une rubrique aux interventions de syndicalistes. Macron a imposé sa réforme mais des millions de travailleuses et de travailleurs ont lutté, ils conservent leur combativité, leur intelligence de la lutte, leur expérience. Tout cela demande à être partagé.

La rédaction du *Monde Diplomatique* annonce sur sa première page l'article de Philippe Poutou en demandant « *A quand la victoire ?* » Cela ne peut pas rester une accroche journalistique un brin sarcastique. Ni une question rhétorique.

Le 06/04/2024



**« *Le syndicalisme est politique* », note de Lecture
par Jean Gersin**

Ceci est une note de lecture et une chaude recommandation de lire cet ouvrage collectif : ***Le syndicalisme est politique*** (La Dispute, 2023, 204 p., 16 €), dirigé par Karel Yon, sociologue à l'IDHES (CNRS, Université Paris-Nanterre) et Sophie Bérout, professeure de science politique à l'Université Lumière Lyon 2, membre du laboratoire Triangle. Le syndicalisme peut-il changer le monde ? Ou doit-il se contenter de lutter dans les entreprises ? C'est toute la question qui se trouve au cœur du travail fourni.

Qu'est-ce donc, ce processus de dépolitisation du syndicalisme ?

La dépolitisation met une distance avec l'action politique elle-même, mais aussi une certaine méfiance, voire une défiance, vis-à-vis de l'idée que le syndicalisme devrait avoir un projet de société.

La dépolitisation s'inscrit dans les évolutions du syndicalisme depuis plusieurs décennies, caractérisées par une « autonomisation du champ syndical » : le syndicalisme se déploie de plus en plus dans un univers autoréférencé, sans être articulé aux luttes menées sur d'autres terrains sociaux.

Jusqu'aux années 1970, il allait de soi que syndicats, partis de gauche et autres associations partageaient un horizon de dépassement du capitalisme. Le syndicalisme était une composante d'un mouvement social plus large, le mouvement ouvrier.

Depuis les années 1980, en raison d'évolutions institutionnelles et idéologiques, le syndicalisme s'en tient pour l'essentiel au jeu des relations professionnelles ou à ce qu'on pourrait appeler la « démocratie sociale ».

Cependant les acteurs syndicaux commencent à mesurer les limites de cette inclination à l'action auto-centrée sur l'entreprise et la négociation collective, face au raidissement autoritaire du néolibéralisme, à la crise écologique ou à l'importance des luttes fondées sur les rapports sociaux de genre ou de race.

Les racines de ce processus qui conduit à la dépolitisation de l'action syndicale ?

La volonté, à partir des années 1980, est affichée de prendre de la distance par rapport aux partis politiques. La première organisation à le faire, c'est la CFDT, avec une politique dite de « recentrage », par laquelle les militants entendaient se recentrer sur les activités dans l'entreprise, sur le syndicalisme dans l'entreprise.

Pour la CGT, cela se joue dans la première moitié des années 1990, après la chute du mur de Berlin.

Mais il y a d'autres facteurs, et surtout un processus de professionnalisation des représentants syndicaux, qui est liée au développement des instances de représentation du personnel dans les entreprises à partir des lois Auroux (1982).

Renforcement du droit d'expertise, mise en place des comités d'entreprise, des CHSCT : tout cela conduit, jusqu'à aujourd'hui, à une professionnalisation et une technicisation de la façon d'intervenir dans les espaces de représentation et de négociation, qui contribuent elles aussi à cette autonomisation de l'activité syndicale.

Ces deux phénomènes – mise à distance des partis et professionnalisation du syndicalisme – participent à la dépolitisation de l'action syndicale et se nourrissent l'un l'autre.

Pourtant la fameuse Charte d'Amiens ? Elle proclame que « le syndicalisme prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste » ...

La dépolitisation du syndicalisme est le fait d'avoir abandonné la « seconde besogne », l'horizon de changement du monde. La Charte d'Amiens de 1906 n'est pas seulement une réponse à la construction de la SFIO, sur la façon dont le syndicalisme définit son espace militant hors des partis.

Elle est aussi une réponse à l'État républicain qui, en 1884, adopte une loi qui légalise le syndicalisme mais qui, précisément, a pour objectif de réduire le périmètre de l'activité syndicale à la seule défense des intérêts professionnels.

Dès l'origine, la définition du syndicalisme est un enjeu de lutte, pas seulement de définitions politiques ou idéologiques, mais aussi un enjeu institutionnel

La CGT de la Charte d'Amiens, la CGT de la « double besogne », c'est aussi une forme d'organisation qui est à la fois professionnelle et territoriale, précisément parce qu'il y a l'idée que l'action syndicale, ce n'est pas simplement défendre les travailleurs face à leurs patrons, c'est aussi organiser la classe ouvrière en la dotant d'institutions spécifiques pour préparer l'avènement d'une autre société.

Les transformations institutionnelles depuis les années 1980, qui se sont accélérées depuis une dizaine d'années, vont à l'encontre de ce modèle organisationnel en cherchant à confiner l'action syndicale au seul terrain de l'entreprise.

Et le « dialogue social », qu'en reste-t-il face au tournant autoritaire du néolibéralisme ?

Dans les années 1990 et 2000, il y avait encore une volonté d'associer les ainsi-nommés « partenaires sociaux » à la production de la norme sociale. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, l'idée d'associer les « partenaires sociaux » est excommuniée, le prouvent la loi El Khomry, les ordonnances Macron, les deux « réformes » des retraites.

La fusion des instances dans le CSE se traduit sur le terrain par une profonde transformation de ce qu'étaient auparavant les comités d'entreprises, avec des CSE qui deviennent davantage contrôlés par les directions d'entreprises, que ce soit sur l'ordre du jour ou leur déroulement.

Les CSE sont plutôt des chambres d'enregistrement des décisions de la direction. Ce qui conduit les équipes syndicales à se demander ce qu'elles y font.

La CFDT continue d'accorder beaucoup de crédit à cette pratique du dialogue social. Le sens même donné à l'idée de dialogue social s'est transformé. Il y avait une logique de donnant-donnant, de compromis, qui donnait sa légitimité au syndicalisme réformiste.

Aujourd'hui, le dialogue social sert surtout à disqualifier les organisations syndicales qui tenteraient de créer un rapport de force pour faire valoir leurs intérêts.

Le dialogue social est opposé à la grève, par un État qui n'est qu'un garant des politiques dites pro-business. Il prend de fait le parti des employeurs contre les travailleurs. Les salaires sont perçus en termes de coût du travail, les normes comme des contraintes qui étouffent l'innovation, et les syndicats sont vus comme des obstacles.

Cette expérience du néolibéralisme autoritaire et des transformations de l'État met en crise le syndicalisme de dialogue social.

Le livre aborde le mouvement des gilets jaunes et la façon dont il devrait questionner les syndicats, notamment sur leur « ancrage dans les sociabilités populaires » ...

Les gilets jaunes, c'est une partie du monde du travail populaire avec deux grandes composantes. D'un côté, on trouvait une partie pas du tout organisée, très loin des syndicats – notamment parce qu'elle travaille dans de très petites entreprises.

De l'autre, on avait une partie de « déçus » du syndicalisme, des personnes qui avaient pu être syndiquées ou avoir travaillé dans une entreprise avec présence syndicale, mais qui n'avaient plus confiance, qui ne croyaient même plus à la possibilité que l'action dans l'entreprise puisse aboutir à quelque chose.

Cela renvoie à la perception des syndicats comme relevant d'activités très spécialisées, vus par les salariés des classes populaires comme des institutions qui leur sont extérieures.

D'où la nécessité de rompre avec cette vision du syndicalisme comme une institution extérieure, et l'ancrer dans des pratiques quotidiennes et partagées.

Ce sont des éléments qui ont existé dans l'histoire du syndicalisme, avec les unions locales, les bourses du travail, des réseaux de coopératives, d'associations sportives de vélo ou de foot ... Il s'agit de réinsérer les syndicats dans un ensemble de pratiques populaires, et penser des espaces où l'activité syndicale pourrait être en lien avec d'autres types d'activités, culturelles, festives.

Sur les ronds-points, beaucoup de choses étaient partagées, les moments de discussions politiques ou sur le travail n'étaient pas séparés d'autres moments, ils étaient insérés dans d'autres pratiques de sociabilité : on faisait la cuisine, on montait la cabane.

Pour un certain nombre de travailleurs, comme dans l'aide à domicile ou l'hôtellerie-restauration, qui concernent beaucoup de femmes, ce n'est pas toujours facile de trouver sa place dans le syndicalisme. Réfléchir à la diversité des types d'activité sociale, c'est aussi une façon de s'adresser plus largement à ses salariés des classes populaires. On a pu l'observer, par exemple, dans le renouveau du syndicalisme américain, avec des centres de travailleurs où il y a de l'aide pour les papiers, pour l'alphabétisation, mais qui sont aussi des lieux festifs, où l'on se retrouve pour manger, etc.

Le mouvement contre la réforme des retraites, qu'a-t-il posé comme problèmes ?

Autant le mouvement a été célébré par sa capacité à mobiliser des salariés dans toute la France, dans des univers sociaux très différents, depuis les grandes métropoles jusqu'aux petites villes rurales, autant il a révélé les difficultés des militants à organiser des assemblées générales sur les lieux de travail et à inscrire les grèves dans la durée.

C'est le signe d'une fragilisation préoccupante. Comme les forces militantes sont moins nombreuses, les unions locales sont les premières à en faire les frais. Le rôle de ce syndicalisme territorial est d'autant plus compliqué qu'il ne peut pas s'appuyer sur des moyens spécifiques, contrairement au syndicalisme d'entreprise. C'est un enjeu organisationnel important.

Karel Yon avance la piste d'un front syndical, qui serait une composante de la coalition : « la politique est une chose trop sérieuse pour la laisser aux partis » ... « Dans une coalition de gauche élargie, le pôle syndical a toute légitimité à être directement représenté pour porter la voix du monde du travail »

L'idée centrale de l'auteur est de partir du constat que le système politique est tendanciellement excluante pour les classes populaires, et que dans une coalition de gauche élargie, le pôle syndical a toute légitimité à être directement représenté, précisément pour porter cette voix du monde du travail.

L'époque est révolue des relations de subordination entre tel syndicat et tel parti, et les logiques de débauchages individuels ont leurs limites. Pour autant, le mouvement syndical doit être un acteur en tant que tel de l'élaboration de politiques alternatives.

La menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite est une forme d'alerte sur une situation exceptionnelle, qui pourrait justifier que le mouvement syndical en vienne à recourir à des moyens exceptionnels, en se reposant sérieusement la question de son action politique.

JG

Remarques de Luigi Milo sur l'article de Jean Gersin

Merci à Jean Gersin de nourrir le débat sur l'état des lieux du syndicalisme et les stratégies de son renouveau.

Aplutsoc mène des discussions suivies, sur l'objet et les moyens de l'intervention dans les syndicats de ceux qui ont la conviction que la défense des intérêts des travailleurs ne peut s'accommoder de la domination du capital.

Le travail dirigé par K. Yon, si l'on en croit l'intéressante recension qui en est fait, se focalise sur les structures en soulignant les limites du syndicalisme tel qu'il est pratiqué dans les entreprises et les exigences patronales de professionnalisation du syndicalisme et de son intégration. A l'inverse les auteurs appellent de leurs vœux une pratique syndicale qui ferait réapparaître, à partir du lieu de vie, de l'interprofessionnel, des bourses du travail, des activités sociales ouvertes largement aux précaires et aux salariés les plus exploités, les plus isolés, les plus éloignés du syndicat. L'exemple du renouveau syndical américain mêlant alphabétisation, lutte pour les papiers et ambiance festive est donné.

Si l'on reprend cet exemple du renouveau syndical américain il apparaît cependant qu'une des raisons majeures du mouvement vers la syndicalisation s'est produit en relation avec les grandes victoires salariales des travailleurs de l'automobile qui à partir de la grève dans les *big three* (Stellantis, Ford, General Motors) ont servi de catalyseur dans bon nombre des entreprises sous-traitantes qui ont remplacé les grandes concentrations de salariés dans cette industrie. Sans parler de l'objectif explicite de s'attaquer aux entreprises non syndiquées comme Toyota et Tesla.

Mais ce n'est pas tout, la perspective ouverte par les grévistes de l'UAW est explicitement politique. Il s'agit d'un appel à la grève générale. Dans le contexte Etazunien où la chose est illégale on aurait tort de dauber sur le fait qu'un appel à la grève générale le 1^{er} mai 2029 est une perspective lointaine. Il s'agit en fait de la date à laquelle les accords sur les salaires et les statuts devront être renégociés et pas seulement dans l'automobile puisque l'UAW appelle les syndicats des autres branches à fixer la même échéance à leurs accords et autres dispositifs contractuels.

Ce n'est pas seulement son caractère illégal qui fait de la grève générale aux USA une perspective politique, c'est son caractère de mouvement de masse appelant tous les secteurs du salariat à se dresser contre leurs exploités. La charte d'Amiens souvent citée de travers et pour de mauvaises raisons (la prétendue « indépendance réciproque des partis et des syndicats » chère aux lambertistes) ne conjugue pas seulement la double besogne, celle de combattre pour les revendications immédiates et celle d'en finir avec le système politique du capital, elle en indique aussi le moyen. Pour la charte d'Amiens ce moyen politique s'appelle aussi grève générale.

Et si l'UAW met aujourd'hui en avant cette perspective politique pour tous les travailleurs américains c'est le résultat de luttes politiques dans le syndicat de l'automobile où des bureaucrates compromis et corrompus qui dirigeaient depuis des lustres ont été déboulonnés (*).

On ne peut s'interroger sur les 40 années de reculs sociaux que les travailleurs français ont vécu et, dernièrement, sur l'incapacité d'une des plus importantes mobilisations à faire céder le gouvernement sur sa « réforme » des retraites, sans constater le refus des directions syndicales d'avancer toute perspective de grève générale, toute marche, et même tout pas en avant des millions

de salariés qui refusaient le recul de l'âge de la retraite, vers les lieux de pouvoir où se décidait leur malheur. Cette intersyndicale-là, compatible avec le macronisme, attachée à sa manière aux institutions de la république, la cinquième, fait bien sûr de la politique. La stratégie du dialogue social, des sommets sociaux, des Ségur de la santé et autres opérations de déminage avec ses corollaires de journées d'action, de temps forts et autres soupapes, montre bien que les directions syndicales font de la politique. Et laquelle.

Que les syndiqués français ressuscitent dans leurs organisations l'esprit de la Charte d'Amiens cela peut passer par la floraison des grèves de boîte et/ou par le renouveau d'une vie syndicale locale et pourquoi pas culturelle et festive. Mais cela ne se pourra sans combat politique contre les directions et les appareils qui craignent que l'irruption massive des travailleurs ne renverse un pouvoir qui, chaque jour, intègre un peu plus à son fonctionnement ceux qu'il se plaît à nommer « ses corps intermédiaires ». Ce combat politique ne pourra se mener efficacement sans la coordination de ceux qui à la CGT, à SUD, à FO, à la FSU veulent en finir avec les divisions et se dresser contre Macron, seule stratégie capable défaire l'extrême droite.

() Un « caucus » réformateur, l'UAW, Unite All Workers for Democracy, a imposé l'élection directe de plusieurs dirigeants de ce syndicat clef du mouvement ouvrier américain, totalement bureaucratisé et ankylosé depuis des années, aboutissant à promouvoir un nouveau dirigeant, Shawn Fain, qui a proposé l'organisation d'une grève ciblée touchant les points clefs de production des trois majors de l'automobile. Cette grève retentissante a été un vrai succès revendicatif (hausses de salaires de 25 % voire plus en 4 ans, fort recul des statuts les plus précaires) et une victoire morale de tout premier ordre.*

<https://aplutsoc.org/2023/11/26/une-debat-pour-aller-vers-une-greve-generale-dans-le-mouvement-ouvrier-americain/>

« Nous ne trierons pas nos élèves ». Certes, mais comment ?

Dans un article écrit le 14 mars dernier, peu avant le congrès national du SNES-FSU, j'écrivais que la situation de poussée sociale dans l'Education nationale (cf. la Seine-Saint-Denis) et de crise au ministère avait placé le principal syndicat de l'enseignement secondaire en « *position d'arbitre : il peut porter l'estocade.* »

« Comment ? Pas en criant « la lutte, la lutte », pas en chantant « le printemps des luttes », pas en disant « collègues, bougez-vous », pas en leur demandant de se lancer dans des grèves reconductibles. (...) Non, c'est en donnant une perspective centrale que le SNES-FSU a la possibilité, et donc la responsabilité, de transformer les quelques demi-résultats ralentissant les attaques gouvernementales déjà obtenus (...) en une défaite frontale du gouvernement consistant dans l'effondrement du « choc des savoirs ». Une telle défaite ouvrirait la voie aux autres revendications notamment salariales et statutaires, contre la « loi de transformation de la Fonction publique », et, surtout, au mouvement de la jeunesse qui refuse les conditions dégradées d'étude, le Service National Universel et les uniformes !

Donner une perspective au lieu de disperser les luttes même en disant les généraliser, cela consiste logiquement dans le fait de fixer une date, ou plutôt deux-trois jours, pour réaliser la grève totale des professions de l'enseignement secondaire et manifester au ministère. La victoire n'est naturellement pas acquise d'avance, mais c'est comme cela qu'il faut aller la chercher, sans craindre d'attiser la crise au sommet de l'État et sans reculer devant l'idée de l'accélérer.

Ce dernier point est important, car rappelons-le : si la réforme Macron contre nos retraites est passée au premier semestre 2023, c'est aussi parce que l'intersyndicale a tout fait sauf une centralisation nationale de l'affrontement. »

Un congrès national du SNES-FSU est une caisse de résonance qui aurait pu impulser cela. Ce ne fut pas le cas : plusieurs académies ont préconisé une telle manifestation nationale appuyée sur une grève dans des délais rapproché, mais le tout a été dilué dans le texte « Action » final limitant la perspective de poursuite et de centralisation à une grève nationale appelée pour le mardi 2 avril. Les vacances commençant en région parisienne le samedi suivant 6 avril, puis s'étalant sur le mois d'avril, la perspective d'une manifestation nationale de « *défense de l'école publique, laïque, émancipatrice et inclusive contre le « choc des savoirs »* est bien présente dans le texte adopté, mais reportée à une date qui pourrait être la saint glinglin, ou un week-end comme l'a ensuite précisé le Conseil Délibératif Fédéral National de la FSU réuni le 2 avril.

Cependant, dès l'ouverture du congrès, Sophie Vénétitay a eu une belle formule qui a suscité les applaudissements debout et qui s'est répandue dans le monde enseignant qui l'adopte comme exprimant son honneur, son éthique professionnelle autant que sa volonté politique et revendicative : « *A la rentrée 2024 nous ne trierons pas nos élèves.* »

Le fait même que cette formule exprime le sentiment profond et ultra-majoritaire de la profession exprime cette réalité politique : c'est le retrait du « choc des savoirs » qui est à l'ordre-du-jour pour elle. Sera-t-il possible en effet de ne pas trier nos élèves s'il n'y a pas retrait ?

Avant de répondre à cette question, voyons ce qui s'est passé le 2 avril.

On ne saurait s'en tenir à ce qu'ont pu en dire les médias, autant dire rien. La grève a été réelle, c'est-à-dire massive et majoritaire, dans environ le tiers des collèges, dont il serait intéressant de faire la cartographie. Un grand nombre de réunions dénommées « AG » ont eu lieu, qui furent soit des AG massives dans les secteurs touchés par l'onde partie de Seine-Saint-Denis – région parisienne, région nantaise, Normandie, notamment- soit des réunions déjà significatives ou des collègues de tel ou tel collègue sont venus pour s'organiser.

Précisons : l'onde se propageant depuis le 93 n'est pas « la grève reconductible », c'est la recherche de l'affrontement pour gagner qui prend la forme de rassemblements de tout le personnel devant l'établissement, de réunions destinées aux parents, de manifestations vers les Inspections d'académies et rectorats, etc. Dans le 93 lui-même, les collègues essaient de se ménager et les manifestations à présent ont pas mal lieu le week-end. On a donc une poussée vers l'organisation, qui recherche l'affrontement pour gagner, dans les collèges. Le ministère a donné « 15% de grévistes en collège », ce qui veut dire plus du double mais concentré dans les établissements connaissant cette poussée vers l'organisation qui va de l'un à l'autre et qui peut être aidée par les militants syndicaux jouant leur rôle à cette échelle.

Dans les lycées et les écoles, on attend en mesurant l'ampleur de l'attaque en préparation : dénaturer le métier des professeurs d'école soumis à une pédagogie officielle et orientant vers des filières ne disant pas leur nom en collèges, barrer l'entrée au lycée au quart des élèves tout en

prétendant les engranger dans des sas de rétention dénommés « classes prépa-lycées », alors même qu'au scandale de Parcoursup s'ajoute à présent le scandale des inscriptions en ligne pour les « stages de juin » en Seconde ...

Résumons. Le bilan global du 2 avril n'est pas celui d'une journée d'action pure et simple, c'est-à-dire routinière et protégeant le pouvoir. Ni celui d'un essoufflement, même si ce sentiment peut exister dans les couches les plus militantes. En fait, la vague monte et s'étend peu à peu - moins vite qu'elle n'aurait pu, le syndicat n'ayant pas joué tout son rôle, mais servant quand même de moyen - à la totalité du territoire.

Plus encore : elle va commencer à toucher les « parents d'élèves ». Avec une connaissance certaine de ce qu'il faut faire, des collègues dans des dizaines et des dizaines de collèges sont en train de chercher la voie vers les parents, c'est-à-dire vers la population. Ce faisant ils apprennent et apprendront vite à simplifier leurs explications. Montrer comment de prétendus groupes « de besoin » ne sont pas des petits groupes (par ailleurs souhaitables) mais des groupes de niveau instaurant des filières dont il sera dur de sortir est une chose, nécessaire mais qui peut sembler « technique », les parents étant de plus souvent suspectés par les collègues de s'imaginer que « leur » rejeton pourrait être dans un « petit groupe de bons ». Mais à une échelle de masse, il faut simplement donner l'alerte.

Alerte : en 6° vos petits, qui sont déjà perdus, le seront plus encore car ils n'auront pas de classe véritable, pas de cadre fixe.

Alerte : les plus fragiles, les plus « faibles », loin d'avoir des groupes « pour eux », seraient encore plus abandonnés, car les Segpa (Section d'Enseignement Général Professionnel Adaptées, destinées en principe à la grande difficulté scolaire) vont perdre des heures et être dissoutes avec les autres « groupes de faibles », et cela pourrait bientôt arriver aussi aux Ulis (Unités locales d'intégration scolaire), destinées en principe à des enfants à handicap reconnu.

Alerte : pour la première fois depuis ... Pétain ? Jules Ferry ? Napoléon ? Non, pour la première fois ni plus ni moins, un gouvernement annonce vouloir faire baisser les résultats d'un examen, et pas n'importe lequel mais celui dont il vient de faire l'examen d'entrée au lycée : M. Attal, affirmant sans donner ses sources, que les rectorats, à l'insu des professeurs, falsifiaient les résultats du Brevet, proclame que ceux-ci vont baisser drastiquement ! Et donc, plus de lycée (lycée pro compris) !

N'y a-t-il pas là les composants d'une ou de plusieurs bombes sociales, pour les « parents » c'est-à-dire pour la population laborieuse, et pour la jeunesse, dont le droit aux études et à l'avenir est brutalement attaqué ?

Voilà pourquoi, si l'on se place à l'échelle nationale, le mouvement a encore un puissant potentiel. C'est précisément là qu'il devient essentiel de lier le refus de trier nos élèves à l'exigence de retrait du « choc des savoirs », ce qui, aussitôt, fait bien entendu surgir l'urgence de préparer une combinaison grève/manifestation centrale pour la mi-mai !

Or, nous avons vu que c'est cette perspective là qui peine à s'imposer à l'organisation syndicale en tant qu'organisation nationale, et du coup encore plus à l'échelle de la FSU qu'à celle du SNES, et probablement encore plus à l'échelle intersyndicale. Pourquoi ? Parce que la question est politique. C'est exactement le même problème que celui de l'intersyndicale « retraites » du printemps 2023 qui, rappelons-le encore, a tout fait sauf cela. Et nous avons perdu sur notre revendication.

Que se passe-t-il si on ne veut pas ou si on hésite à aller à l'affrontement central ? Inévitablement, on tend à biaiser. Alors, le « nous ne trierons pas nos élèves » peut devenir : la réforme passera, mais on essaiera de désobéir ou, plus ou moins en douce, plus ou moins collectivement, plus ou moins avec l'accord de certains chefs d'établissements, on fera des groupes en fait hétérogènes, peut-être même que, très malin malin, on détournera le « choc des savoirs » vers la formation de demi-groupes ou de petits groupes hétérogènes, puisque le vrai besoin des élèves est d'être dans le cadre de socialisation et de travail d'une classe mais en petits effectifs ...

Comprenons-nous bien : la résistance pied à pied, établissement par établissement, ou dans les formations auxquelles seront convoqués les profs de Français et de Math, est légitime et nécessaire, elle aura lieu, mais son sens est d'être partie prenante du combat pour ne pas trier nos élèves en battant le gouvernement par le retrait de la contre-réforme, pas de préparer des petites manœuvres temporaires permettant de faire encore un peu semblant, pour combien de temps, de faire notre métier ...

L'illusion de pouvoir « ne pas trier nos élèves » sans retrait peut être nourrie par une réalité, qui démontre en fait que le retrait et la défaite du gouvernement sont possibles : la crise de l'appareil ministériel, aigüe à tous les étages.

On a actuellement deux ministres : Belloubet et Attal, qui ne disent pas exactement la même chose. Sophie Vénétitay déclare s'interroger, à juste titre, quant à savoir s'il n'y en aurait pas un troisième : Macron. Les mauvaises langues en mentionnent un quatrième : Brigitte Macron !

Ce sont là des secrets de polichinelle, dont les salles de profs font leurs gorges chaudes. La source de l'imbroglio est bien Macron. C'est lui qui a planifié l'ascension d'Attal passant par la rue de Grenelle en direction de Matignon. Le « choc des savoirs », c'est l'attaque de Macron et d'Attal contre la jeunesse. Mais ce faisant, ils secouent de haut en bas l'appareil d'État, également secoué bien sûr par les coups qui viennent d'en bas.

Le SNPDEN-UNSA, « syndicat » particulier puisque syndicat des chefs d'établissement, fonctionnaires d'autorités sans droit de grève, qui n'ont en rien souhaité le « choc des savoirs », a de fait fixé ce que serait pour lui l'issue et a probablement pensé que Nicole Belloubet le permettrait, mais ce n'est pas le cas car le ministère est à l'Élysée : que les chefs fassent ce qu'ils veulent, et donc que le « choc des savoirs » soit appliqué différemment, jamais à la folie, rarement passionnément, parfois beaucoup, souvent un peu, fréquemment jamais. Le tout au gré des chefs et des rapports de force locaux.

D'ailleurs, l'enseignement privé catholique sous contrat depuis des semaines négocie des dérogations, et envisage de le faire établissement par établissement tout en prétendant conditionner la mise en œuvre du « choc des savoirs » à l'octroi de plus de fonds publics encore !

Plus encore ; bien des hauts fonctionnaires de la V^e République, ceux qui restaient quand passaient les ministères, les vrais auteurs de dizaines de contre-réformes, crient casse-cou au gouvernement et protestent contre ce qui est pour eux une désorganisation de l'État bonapartiste, leur État.

Alain Boissinot, ancien Directeur de l'enseignement scolaire, déclare – et juridiquement il a raison – que l'arrêté tardivement publié sur le « choc des savoirs » est en contradiction directe, textuelle, avec les textes qui régissent le fonctionnement des collèges et des lycées et leur condensation dans le Code de l'éducation.

Avec ses collègues Delahaye, Gaudemar, Nembrini et Toulemonde, qui ont fait la pluie et le beau temps ministériels pendant trois décennies, il dénonce dans *Le Monde* du 3 avril ce qu'est selon eux l'anéantissement de l'« autonomie des établissements » et craignent, en fait, que le crash final des contre-réformes de Macron ne laisse pas pièce sur pièce de leur œuvre à eux : celle des gouvernements précédents.

D'une certaine façon, comme on le voit aussi avec le corps diplomatique, nous avons là des défenseurs de la V^e République qui s'inquiètent des secousses imprimées par la volonté macronienne de reprendre en main celle-ci pour la rendre pleinement « impériale », ce qu'elle ne peut plus être. Le plus comique est de voir ces figures d'une caste arrogante se faire les parangons de la « décentralisation » et de l'« autonomie » qu'ils ont travaillé, en effet, à imposer d'en haut contre les besoins sociaux et contre l'égalité d'accès au service public, quand ils y siégeaient.

On peut donc poser la question : une issue possible serait-elle une fausse application, une application tronquée, un « choc des savoirs » dans lequel, plus ou moins couverts par les généraux en retraite ou pas et le corps des officiers et sous-officiers de l'Éducation Nationale, les professeurs avec leur conscience professionnelle arriveraient à « ne pas trier leurs élèves » quand bien même le « choc des savoirs » n'aurait pas été retiré à la rentrée 2024 ?

Les enseignants connaissent parfaitement la réponse : illusion à moyen terme ! Car ils font déjà cela : « digérer » des dispositifs idiots, bricoler, essayer de détourner, lutter tous les jours pour instruire et transmettre quand on veut les en empêcher ou leur faire faire autre chose. Ils ont déjà, avec l'aide décisive souvent des militant.e.s syndicaux de terrain, affaibli voire stérilisé le « Pacte enseignant » et fait pédaler plus d'une contre-réforme, par leur fameuse « inertie » si haïe des ministres et aussi des généraux en retraite du ministère criant aujourd'hui leur inquiétude !

Pour autant, peut-on exclure qu'à la rentrée 2024, nous n'ayons pas arraché le retrait, et alors que faudra-t-il faire ?

La réponse est simple : c'est en centralisant le combat maintenant, sur la revendication du retrait, que nous pouvons gagner et que, si nous ne gagnons pas, nous permettrons la poursuite du combat, laquelle ne consistera pas tant à faire des faux groupes de niveaux qu'à faire grève, lors du Brevet, puis à la rentrée s'il le faut : mais la capacité de faire cela dépendra de la centralisation de la bataille, maintenant.

C'est de cette bataille que dépend la suite, que dépendent les autres batailles. On ne mène pas une guerre en sautant des batailles. Ne demandons pas au syndicalisme de faire la révolution (ou plutôt : ne faisons pas dépendre la révolution des syndicats). Mais de mener la guerre revendicative, oui. Qu'elles qu'en soient les conséquences politiques pour le pouvoir : l'indépendance syndicale, c'est de ne pas avoir peur de gagner, c'est tout mais c'est beaucoup !

Vincent Présumey, 06/04/2024.

L'IHS-CGT 07 et la FSU de l'Ardèche ont le plaisir de
vous proposer leur
Bulletin de souscription aux Actes du colloque :



« France et Gilbert Serret, un syndicalisme pour changer le monde. »_

La publication des Actes du colloque du Teil le 8 juillet 2023 conclut notre initiative à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la disparition de Gilbert Serret. En cinq chapitres, les Actes redonnent vie à ce couple de militants que tout le monde appelait familièrement « Les Serret », indéfectiblement uni dans ses différents combats.

Les précurseurs

Quand France Déroutet et Gilbert Serret adhèrent au Syndicat en 1921, ils rejoignent une organisation déjà bien implantée, avec des élus au Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire, un bulletin, *L'Emancipation*, paraissant depuis 1910 et une place reconnue dans la Fédération.

Thierry Flammant évoque le syndicalisme des instituteurs avant 1914, le rôle central de la revue *L'Ecole émancipée* et la place particulière qu'y tinrent les militants ardéchois.

Un couple

France et Gilbert Serret forment un couple uni au point de n'avoir qu'une seule et même signature, y compris dans les œuvres les plus sombres de son histoire.

Ce sont d'abord des pédagogues. Avec **Marc Zanoni**, nous poussons la porte de « *la meilleure classe du département* », nous feuilletons les journaux scolaires des petites écolières de Saint Montant et « *Les premières leçons de botanique* » écrites par leur maîtresse, nous voyons les inspecteurs tenter de protéger ces enseignants exemplaires de mesures arbitraires, nous les suivons dans leur exil forcé en Haute-Loire...

Yves Limousin montre ensuite comment les Serret ont, dans leur propre carrière, pratiqué « *Le refus de parvenir* » défendu par le syndicat.

Gilbert

Loïc Le Bars analyse comment, en moins de dix ans, l'instituteur rural Gilbert Serret devient le dirigeant de la Fédération Unitaire de l'Enseignement, de son adhésion au syndicat en 1921 à la direction de la section ardéchoise en 1928 puis à celle de la fédération en 1930.

Vincent Présumey s'attache ensuite à définir le positionnement politique de Gilbert, « *irréductiblement révolutionnaire et indéfectiblement syndicaliste* », avant de dénouer les fils de sa disparition et de démonter les manœuvres qui la précédèrent et la suivirent.

Enfin, **Fabien Gallet** voit en Gilbert « *L'homme du calcaire* », il accompagne ses déplacements dans son Ardèche comme il suit le cheminement de sa pensée et de son action à travers l'analyse de sa bibliothèque et de ses cartons d'archives avant de s'interroger sur les raisons du voile d'oubli qui s'est posé sur lui.

France

Denis Capian, de l'Institut d'Etudes Occitanes, interroge la pratique de l'occitan de France... et de ses élèves. Pourquoi France et Charles Forot, tous deux occitanistes, correspondent-ils en français à propos de la chronique occitane de l'Almanach vivarois ? Quand les écolières de Saint Montant impriment dans leur journal une chanson de Carnaval « *traduite du patois* », s'agit-il pour elles d'une version ou d'un thème ? Un regard original sur les pratiques pédagogiques et culturelles de France...

Pendant près de cinquante ans, l'institutrice rouge France Serret entretint une correspondance suivie avec un bourgeois maurassien, le poète et éditeur Charles Forot. Elle devient à cette occasion Pimpanello (la pivoine !). Comment cette correspondance s'établit-elle ? Pourquoi se prolonge-t-elle autant ? C'est ce qu'explore « *France, rouge pivoine* » d'**Yves Limousin**.

Des amis...

Que seraient des militants sans leur réseau, que serait un couple sans ses amis ?

Robert Chenavier, de l'Association pour l'Etude de la Pensée de Simone Weil, rend compte de la rencontre, des convergences et des divergences entre Simone Weil et les Serret, comme **Alain Moreews** analyse les relations entre Gilbert et Maurice Wullens.

En Ardèche, l'ouverture des archives de Charles Forot nous a permis de retrouver deux amis de France : l'institutrice de Salavas Lina Payan et l'instituteur et écrivain du Teil Louis Praneuf, auxquels **Yves Limousin** consacre deux notices.

Je soussigné
Demeurant.....
.....
.....

Portable : Mail

Déclare souscrire exemplaires des Actes du colloque « **France et Gilbert Serret : un syndicalisme pour changer le monde** » à 10€, soit un total de€.

Souscripteurs ardéchois : possibilité de retrait dans votre chef-lieu de canton.

Souscripteurs qui n'ont pas la chance d'être ardéchois : 5€ de port pour un exemplaire, ajouter un euro par exemplaire supplémentaire. Franco de port à partir de dix exemplaires.

Règlement par chèque à l'ordre de FSU Ardèche à envoyer à :

IHS-CGT 07 - UD CGT 07,

25 av de la Gare ,

07000 Privas

ud07@cgtardeche.org